



## Compte rendu GNPD du 27 juin 2023.

Présidé par M. Jean Marc Huart.

Présent également M. Edouard Geffray, Dgsco, M. Pierre Moya directeur de l'encadrement.  
M. Vincent Aubert.

Présents les 3 OS représentatives : Sgen-CFDT, SNPDEN, ID FO.

M. Huart introduit la réunion en parlant d'un GNPD davantage technique. L'aspect politique sera développé lors de la présence du ministre à la rentrée.

Ils proposent que les OS exposent leurs points de vue afin de répondre aux interrogations et donner quelques précisions.

### **Thématiques abordées :**

#### L'organisation de la fin d'année et la préparation de la rentrée.

Les 3 Os déplorent la cascade d'annonces incessantes sur de multiples thèmes qui épuisent des équipes de direction déjà mises à rude épreuve.

Le Sgen-CFDT est très inquiet des remontées du terrain. Le moral des troupes est atteint. Il y a une perte de sens face à l'empilement des annonces.

Au titre de notre vision généraliste du système éducatif nous nous inquiétons du dialogue entre les EPLE et les services déconcentrés qui se fracture. Trop de postes non pourvus dans les différentes administrations et c'est tout le système qui est en surchauffe.

#### Le pacte, son état d'avancement, les points d'inquiétude.

Le Sgen CFDT insiste sur la complexité de mise en œuvre. Le degré d'information et de maîtrise du sujet par les rectorats est très inégal sur le territoire. Ce qui semble clair c'est que les enseignants n'adhèrent pas en masse au dispositif. Il y a beaucoup de méfiance, notamment en voie professionnelle ou le pacte devient sévère face à l'impossibilité de trouver des volontaires. Cela semble être la même chose dans le premier degré où les professeurs des écoles seront confrontés dans certains territoires à l'impossibilité de rejoindre des écoles éloignées.

La volonté de contrôle de l'effectivité du pacte et de sa mise en œuvre inquiète la profession malgré la légitimité de la demande.

#### Le protocole RCD

Il est parvenu tardivement et manque encore de clarté et de lisibilité. L'auto-remplacement est-il possible ? Le Sndpen rappelle que cela était le cas avec le protocole de 2005. La note de service est encore à la rédaction alors qu'il faudrait dans les établissements passer devant les instances.

Le réglementaire est encore à la traîne.

#### La revalorisation 2024.

Elle est très attendue par la profession et pas seulement sur l'indemnitaire.

#### Le 3ème trimestre de terminale et au collège.

Échange un peu surréaliste où les cadres du ministère donnent des exemples d'établissements faisant leurs conseils de classe très tôt dans le 3ème trimestre et libérant les élèves de cours de manière prématurée.



## Compte rendu GNPD du 27 juin 2023.

Pour le Sgen CFDT il est important de ne pas changer encore une année supplémentaire l'organisation du bac. Entamons d'abord une réflexion collective sur ce qu'il incarne.

### L'école inclusive.

Le SNPDEN estime que le sujet n'avance pas beaucoup et dit que cela revient dans les échanges des collègues. Le Sgen CFDT rappelle que les AESH représentent un nombre important de collègues et qu'il est nécessaire qu'il y ait des avancées pour des personnels encore trop isolés.

### Le harcèlement

ID FO et le SNPDEN ont déploré la demande de mobilisation si rapide du ministère. ID FO estime qu'il n'y a pas assez de soutien des équipes à ce sujet.  
Ce n'est pas le point de vue du Sgen-CFDT

### La laïcité

Le Sgen-CFDT n'est toujours pas demandeur d'une énième circulaire sur le sujet qui cette fois expliciterait ce qui est interdit comme vêtement. Ce n'est pas le cas d'ID FO et dans une moindre mesure du SNPDEN qui accueillent favorablement un tel texte.  
Nous avons été les seuls à dénoncer les attaques de l'extrême droite envers les établissements et les enseignants. Nous demandons un soutien sans faille des DASEN et des recteurs envers les équipes. C'est une problématique majeure dans de nombreux territoires .

### Les annonces du Président de la République

Traduction du monologue social. M.Huart explique que « non le président de la République ne prend pas toute la place sur le sujet éducatif ! » Au même moment le chef de l'État estime qu'il faudrait réfléchir à raccourcir les vacances d'été.

**On ne réforme pas sans ses acteurs ? Comment se faire comprendre ?**

### **Les réponses du cabinet .**

Concernant les **annonces du président** de la République, M.Huart estime que chacun est dans son rôle et qu'il n'y a pas de problème à ce sujet.

A propos du **harcèlement** M.Huart estime que l'expression médiatique est très complexe, notamment en raison du contexte émotionnel. Il estime que les équipes exposées ont au contraire été très soutenues.

Concernant le **calendrier**, si des annonces doivent être faites, notamment sur le bac elles seront faites avant la rentrée. Il rappelle la mise en place de la commission Marois qui doit réfléchir sur le calendrier scolaire. Le dialogue avec les OS permet de rappeler certains principes. Si un établissement ferme plus tôt ou fait des conseils de manière trop anticipée, il y a une hiérarchie qui peut accompagner le collègue (ID-FO). Sinon c'est lié aussi aux contraintes fortes posées par l'organisation des examens et les procédures d'appel

Concernant le **RCD** M.Huart rappelle que l'objectif de la rentrée c'est qu'il y ait le plus de cours rattrapés possible.



## Compte rendu GNPD du 27 juin 2023.

A propos de la **laïcité**, M.Huart confirme une volonté d'écriture d'un texte illustré par des exemples. La boussole reste la Loi de 2004. Les OS seront consultées.

Concernant l'**école inclusive**, M.Huart indique que le dossier sera rouvert en 2024. Il est prévu de revoir la taille des pôles d'inclusion, les modalités de notification des accompagnements. La modification du statut des ASH en se rapprochant des AED doit passer par la loi, c'est donc plus lourd que le réglementaire. Le SNPDEN rappelle que c'est un des premiers sujets d'inquiétude chez les personnels de direction.

En ce qui concerne la **revalorisation**, la parole est donnée à Pierre Moya qui présente d'abord le calendrier et les questions posées par ce sujet.

Il y a d'abord la nécessité de rapprocher le régime d'indemnisation du Rifseep (régime indemnitaire des fonctionnaires de l'État). Nos bonifications indiciaires et nouvelles bonifications indiciaires ne sont pas aisées à transposer. Il faut également refondre les deux textes concernant l'IF2R (indemnités de fonction de responsabilités et de résultats) qui a un caractère annuel et triennal.

Il y a ensuite le besoin de revoir les grilles d'évaluation. Il y aura une logique d'évaluation lourde, tous les 3 ans et une plus légère avec un caractère annuel. Le travail doit aboutir en septembre 2024. Il y aura également un travail de cotation des postes qui fera évoluer la typologie actuelle en catégorie.

Le Sgen Cfdt a rappelé l'importance de l'évolution de l'indemnisation du travail des adjoints notamment en LGT et LP. Leur travail a beaucoup changé et s'est complexifié. Il en va du maintien de l'attractivité du métier.

De même l'évaluation des personnels sur le nombre de RCD réalisé nous paraît inquiétant. Il doit être tenu compte du contexte.